



Campagne sur le « consentement » du Conseil UNICEF des jeunes

publié le 12/08/2020

Descriptif :

Le Conseil UNICEF des jeunes a lancé une campagne sur l'éducation à la vie affective et sexuelle et en particulier sur le consentement.

Depuis mars 2019 et après des élections au niveau local puis au niveau régional, 30 jeunes de 12 à 25 ans forment le Conseil UNICEF des jeunes. Le Conseil représente au niveau national la communauté de jeunes bénévoles et a véritable rôle d'initiative tout au long de ses deux années de mandat.

La loi prévoit que chaque élève puisse bénéficier de trois séances d'éducation à la sexualité à l'école, au collège et au lycée par année scolaire et par niveau. Or, 65% des 15-19 ans interrogés par UNICEF France déclarent n'avoir eu aucune séance durant l'année scolaire précédente.

Le Conseil UNICEF des jeunes a donc décidé de lancer une grande campagne sur l'éducation à la vie affective et sexuelle et en particulier sur le consentement.

Le livret de la campagne :

 [Livret campagne UNICEF sur le consentement](#) (PDF de 1.7 Mo) Les autres outils de la campagne sont à retrouver à l'adresse suivante :

<https://lp.unicef.fr/consentement/> 